

La « Fiche Mission » Volontaires en service civil dans la fédération.

<i>Promotion et accompagnement d'activités culturelles Culture, Education, Sports et Loisirs</i>
Fédération dans laquelle se déroule la mission
Vaucluse
Secteur, service, fédération sportive ou association de rattachement de la mission
Service Education Culture
Lieu où se déroule la mission
Département du Vaucluse : fédération, salles de théâtre permanent d'Avignon, réseau associatif culturel...
Objectif de la mission
Coordonner les projets culturels (communication et gestion logistique incluses): gestion des projets, diffusion et promotion des compagnies.
Indemnité du Volontaire
627 euros par mois
Calendrier de la mission (hebdomadaire, mensuel...)
La mission s'étale du lundi au vendredi. Le volontaire sera amené à être présent ponctuellement certains soirs et week-end en fonction des programmations culturelles.
Une première mission consiste à évaluer le réseau développé par l'association, permettant l'appropriation par le volontaire des outils dont dispose l'association (réseaux, communication, tec...) ainsi que des enjeux du secteur associatif et culturel.
Un deuxième temps permet au volontaire d'entrer dans l'action, par la gestion d'une mission de communication (visuelle mais aussi en réseau) des événements organisés par l'association. Le volontaire intervient également sur des thématiques qui se posent dans la réalisation d'événements (diffusion, programmation...)
Le troisième temps porte sur la participation à la réalisation de festivals culturels pluridisciplinaires, développant des forums autour de la problématique du secteur culturel, mais aussi du développement durable, du secteur associatif et des pratiques amateurs.
Temps de Travail Hebdomadaire
26 heures
Tuteur (qualité et fonction à la ligue)
Nom et Prénom : Mr David Naulin Fonction dans la Fédération : Directeur des projets Téléphone : 04 90 13 38 00 Email : christophe.gamba@laligue84.org
Modalités d'accompagnement du volontaire
Le volontaire sera dans un premier temps supervisé et aidé par les responsables de projets puis, deviendra autonome.
Nombre de volontaires attendus en même temps
1
Interlocuteur du volontaire pendant la mission
Les responsables du secteur culturel, le directeur des projets, ainsi que les employés d'autres secteurs au sein de la fédération susceptibles de collaborer à ces projets. Les associations, structures, compagnies, intervenants associés aux projets culturels mis en place.
Articulation avec les acteurs en place
Les projets sont menés par le directeur des projets et la responsable du secteur éducation-culture. La venue d'un volontaire permet un meilleur travail de réseau, par un approfondissement qualitatif et quantitatif et permet de dégager du temps aux responsables pour mettre en place de nouvelles actions dans le domaine de la culture. Le volontaire travaille donc en coordination avec les responsables déjà mobilisés sur les projets et prend progressivement de l'autonomie. Il s'insère dans une gestion globale du projet, tout en se focalisant sur des problématiques précises.

Actions à conduire pour réaliser la mission
<p>Gestion de projets sur des thématiques d'événementiels, communication, aide à l'organisation de festivals: "les premiers rencontres art et nature du mont Ventoux", "le Festival d'Avignon", de débats, diffusion et promotion d'artistes. Gestion administrative. Le volontaire travaillera avec son tuteur au renforcement des liens avec les partenaires locaux. Réfléchir à des supports de communication et explorer de nouvelles pistes de communication. Suivi de la gestion logistique. Création d'une base de données au sein de notre réseau. Identifier les lieux de pratiques, et les associations ou services culturels qui s'y inscrivent.</p> <p>Une fois les bilans effectués pour les événements de juin et juillet, le volontaire aidera l'association à organiser un autre projet culturel "la rentrée culturelle de la Ligue" qui aura lieu en octobre 2008</p>
Moyens de travail dont disposera le volontaire
<p>Prise en charge des frais de transport pour se rendre aux formations civiques mensuelles. Il a accès aux bureaux de la ligue de l'Enseignement et dispose d'un poste de travail équipé d'un ordinateur, une ligne téléphonique, une imprimante...</p> <p>Le volontaire dispose de la base de données de l'association. Il a accès aux documents types utilisés pour les projets</p>
Déplacements envisagés
<p>Pour les déplacements il est préférable que le volontaire dispose d'une voiture cependant, une voiture de service peut être disponible. Les déplacements liés à ses missions sont pris en charge par la fédération.</p>
Bagage préalable dont doit éventuellement disposer le volontaire
<p>Permis B</p>